

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 10 avril 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

#### Séance des 1,2, 3 et 4 avril 2019

**2019 V.101** Vœu en mémoire de Marielle Franco

-----

Le Conseil de Paris,

Considérant que Marielle Franco, née le 27 juillet 1979, était une sociologue et une femme politique brésilienne qui s'est distinguée par son militantisme en faveur des droits humains, ainsi que par son engagement contre le racisme, le sexisme, les LGBTphobies et les violences, notamment policières, envers les habitant.es des favelas à Rio de Janeiro ;

Considérant que Marielle Franco avait été élue conseillère à la chambre municipale de Rio de Janeiro, qu'elle présidait la commission en charge des droits de femmes et qu'elle s'était récemment élevée contre les violations des droits humains perpétrés dans les quartiers populaires à l'occasion des interventions militaires pilotées par le gouvernement de Michel Temer pour lutter contre le trafic de drogue ;

Considérant son parcours exceptionnel de femme noire, issue d'un milieu très modeste, ayant gravi les échelons à force de travail et de convictions;

Considérant ses réalisations professionnelles et politiques (favoriser l'information et l'accès à l'avortement légal ; ouverture des crèches la nuit) en faveur de l'égalité et de la dignité des habitantes des favelas ;

Considérant son assassinat, à l'âge de 38 ans, dans des conditions particulièrement brutales ainsi que celui de son chauffeur, Anderson Pedro Gomes, le 14 mars 2018, dans le centre de Rio de Janeiro ;

Considérant que ce crime reste impuni à ce jour malgré l'arrestation le 11 mars 2019 de deux anciens policiers soupçonnés d'être impliqués dans l'organisation de ce crime;

Considérant que la mort de Marielle Franco a provoqué un émoi sans précédent au Brésil et a donné lieu à des manifestations de soutien dans tout le pays, ainsi qu'à l'international, et considérant notamment la volonté affichée de la Ville de Paris de témoigner son soutien en apposant son portrait sur la façade de l'Hôtel de Ville ;

Considérant le travail inlassable fourni aujourd'hui par sa compagne Mônica Benício pour que justice lui soit rendue, pour sa mémoire et la continuation de son combat pour l'émancipation humaine ;

Considérant que selon Amnesty International, la mort tragique de Marielle Franco a suscité des commentaires d'une rare violence, notamment de la part de l'extrême droite et que durant la campagne électorale de 2018, Rodrigo Amorim, candidat et futur député de l'état de Rio du Parti social-libéral (le parti du président du Brésil, Jair Bolsonaro) a brisé une plaque commémorative de Marielle Franco ;

Considérant la récente élection de Jair Bolsonaro, comme Président du Brésil et ses prises de position réactionnaires, notamment à l'égard des femmes, des personnes lesbiennes, gaies, bi et trans, des minorités ethniques et des peuples indigènes ,

Considérant la demande adressée le 14 février 2019 à Anne Hidalgo par le collectif Réseau européen pour la démocratie au Brésil (Red.Br) mêlant universitaires et artistes français.e.s et brésilien.ne. appuyée par de nombreuses associations, collectifs et ONG, notamment France Amérique Latine, Amnesty International France, Coletiva Marielles, la Ligue des Droits de l'Homme, la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme, Les Amis du Mouvement des Sans Terre, Autres Brésils, la Fondation France Libertés, l'Association pour la Recherche sur le Brésil en Europe, La Cimade, l'Inter LGBT, l'Union des syndicats CGT de Paris ;

Sur proposition de l'Exécutif,

Émet le vœu :

Qu'une voie, place, un espace vert ou un équipement public municipal soit dénommée Marielle Franco.